



Formation professionnelle

La mise en liberté provisoire : théorie et pratique

13 décembre 2019 de 13 h 30 à 16 h 30

Palais de Justice de Gatineau, salle 1
17 rue Laurier, Gatineau

Panel:

- L'honorable Richard Laflamme, juge coordonnateur de la Cour du Québec pour l'Outaouais
- Me Marie-Ève Sylvestre, doyenne de la Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
- Me Nadine Piché, procureure en chef du Directeur des poursuites criminelles et pénales pour l'ouest du Québec
- Me Jean-François Benoît, avocat criminaliste de Gatineau
- Me François Lacasse, procureur au Service des poursuites pénales du Canada

INSCRIPTION

Nom: _____

No. de membre : _____

Courriel: _____

Téléphone : _____

3 heures de formation professionnelle

L'inscription est gratuite

Veuillez confirmer votre présence en envoyant votre formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

barreauoutaouais@videotron.ca